

VOS COMMUNES

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Un nouveau mandat consacré à la rénovation et à l'extension de l'école

Le troisième mandat du maire Bruno Gillet, avec une équipe municipale renouvelée de moitié, nouvelle source de dynamisme, poursuit l'élan de ses précédents mandats, avec de nombreux projets encore à réaliser cette année et les suivantes.

Courant 2021, la rénovation du groupe scolaire du chef-lieu, projet principal des élus, fera l'objet d'un diagnostic global et d'une étude de son potentiel à exploiter pour les années à venir. En effet, compte tenu de l'augmentation progressive de la population de Saint-Paul, le service périscolaire est de plus en plus sollicité et la cantine qui accueille actuellement 130 écoliers, demande de nouveaux locaux.

De fait, au cours du mandat, il est prévu de rénover la totalité de ce bâtiment scolaire qui date de 1909, avec des travaux d'isolation, d'accessibilité avec la mise en place d'un ascenseur, et la réhabilitation des locaux du 2^e étage inoccupés. De plus, le chalet construit sur le terrain de 600 m² adjacent acheté par la commune sera détruit, pour laisser la place

à l'extension de l'école qui devrait peut-être accueillir la cantine dans de meilleures conditions. Autre hypothèse, il se pourrait aussi qu'une à deux classes supplémentaires voient le jour avant la fin du mandat.

■ Une révision ciblée du Plan local d'urbanisme

L'édile de la commune précise également que pour tenir compte de l'évolution de Plan local d'urbanisme (PLU), la municipalité engagera cette année une révision ciblée dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire. Ce travail se fera avec l'aide d'un architecte conseil notamment. « Dans le cadre de la protection de notre patrimoine, nous sommes très exigeants pour le respect de l'identité du territoire », confie le maire. À propos du patrimoine, la mairie demande cette année, l'enregistrement de l'ensemble des bâtiments église, prieuré (maison des sœurs) et mairie sur la liste des Monuments historiques.

■ Une Marpa et un centre de loisirs intercommunal

Pour résoudre le problème des longues listes d'attente pour entrer dans les Ehpad et les maisons de retraites de

la région, la municipalité a décidé de se lancer dans la construction d'une Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) sur la commune, depuis neuf ans en projet. Plusieurs terrains privés font l'objet d'une étude avant achat.

Enfin, côté intercommunal, il est proposé par l'édile de travailler en collaboration avec les communes du plateau afin de créer un centre de loisirs jeunesse et famille à l'emplacement du local du Sivom, à côté du collège.

Claude BOUZIN



Le maire Bruno Gillet et la première adjointe Marie-Françoise Pauthier présentent de concert le programme des projets pour l'année en cours et le mandat. Photo Le DL/C.B.

L'Agenda sécurité aussi au programme, repose sur trois grands axes

Le maire de Saint-Paul-en-Chablais, Bruno Gillet, précise que l'Agenda sécurité mis en œuvre l'année dernière pour se poursuivre cette année repose sur trois axes. En premier lieu, permettre aux automobilistes de se déplacer rapidement en ne fréquentant que les routes départementales. Ensuite, et c'est lié, dissuader et encourager les automobilistes à ne pas traverser les hameaux, souvent trop vite pour les résidents, en empruntant des itinéraires raccourcis notamment pour se rendre et revenir du travail.

Dernier point très important pour la municipalité : développer en parallèle la mobilité douce en dehors des routes en réhabilitant les anciens chemins dits vicinaux, qui totalisent une longueur de 20 kilomètres sur la commune. À ce sujet, la mairie compte aussi sensibiliser les visiteurs sur la préservation de la nature, des prairies et des cultures agricoles. Le financement de cet Agenda sécurité se fera par étapes sur toute la durée du mandat.

C.B.

ÉVIAN-LES-BAINS

Un premier rallye féminin électrique pour la défense de l'environnement

Dans le cadre de la promotion de la défense de l'environnement, la Ville s'associe à Natur'Elles Aventures, organisateur du premier rallye au monde à être 100 % électrique et féminin, qui fera son grand départ de Versailles le 9 mai. En duo, les équipages exclusivement féminins s'élanceront pour une semaine d'aventure au cœur des pays de Savoie, avec une arrivée à Évian. Le concept consiste à réaliser des étapes en voiture électrique et en trek. Aucune notion de vitesse ne sera retenue, les binômes navigueront à l'aide d'une carte, d'une boussole et d'un livre de route. De plus, chaque équipage sera géolocalisé et l'organisation encadrera les zones traversées. Une équipe d'assistance technique et une équipe médicale seront également aux côtés des aventurières.



Il reste encore des places pour s'inscrire. Photo Le DL/C.B.

projet personnel, de vivre une expérience hors du commun et de participer à un projet en faveur de l'association Ma Terre N'Elles qui mène des actions pour l'environnement. L'acteur Franck Dubosc parrainera cette édition

Il reste encore des places pour celles qui désirent franchir le pas de cette aventure dépaysante, sportive et solidaire. Le budget à prévoir est de 7 000 euros par équipage, susceptible d'être financé par le sponsoring d'entreprises.

C.B.

En soutien à l'association Ma Terre N'Elles

Ce rallye est l'occasion pour les équipages engagés (30 maximum), de construire un

Infos et inscriptions sur <https://naturellesaventures.fr>

PAYS D'ÉVIAN

Un parhélie, phénomène très rare observé au-dessus des Mémises

BERNEX

Du changement au chef-lieu et dans la communication